

La place du Tourisme dans l'Economie du Pays

Combien de touristes visitent la Tunisie ?

Quelle somme d'argent y laissent-ils ?

Quelle part revient aux caisses de l'Etat ?

Peut-on espérer voir s'améliorer ces chiffres ?

Autant de questions essentielles à une étude du tourisme en Tunisie.

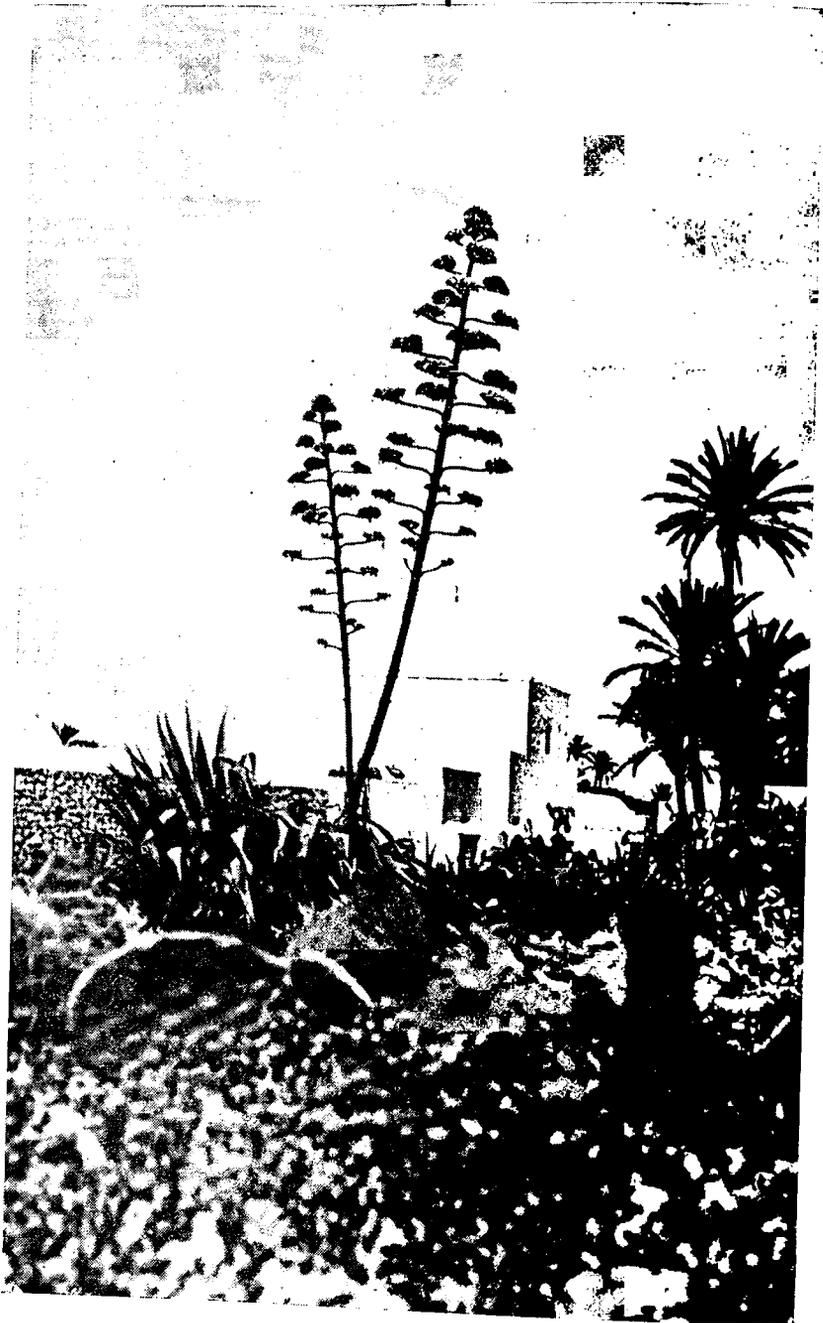
LE MOUVEMENT TOURISTIQUE

L'Office National de Statistique reconnaît comme « touriste, toute personne non résidante venue dans le pays pour quelque raison que ce soit »; c'est cette définition qu'admettent le Commissariat Général au Tourisme et les organisations touristiques internationales. Il est, en effet, pratiquement impossible de distinguer le voyageur dont les intentions sont purement touristiques, de celui qui se déplace uniquement pour affaires; en fait, l'un et l'autre feront des achats, se divertiront, et quel homme d'affaire ne comprendra pas dans son programme de séjour la visite de Sidi-bou-Saïd, du Dar El Bey, du Musée du Bardo ou de Kairouan ?

En France, au cours de l'année passée, les chiffres records de 1929 ont été à nouveau atteints grâce à l'action persévérante du Commissariat Général au Tourisme : 5 millions de personnes, en y comprenant les excursionnistes d'une journée, ont visité la France; sur ce nombre, 2 millions de touristes y ont séjourné plusieurs jours.

En Tunisie, pour l'année 1949, le Commissariat aux frontières et le Service des Statistiques donnent, comme nombre de voyageurs correspondant à la définition ci-dessus, le chiffre de 53.000. Pendant les trois dernières années qui ont précédé la guerre, ce chiffre a approché de 80.000 et, compte tenu de l'évolution du mouvement touristique en France, il est permis d'extrapoler et d'évaluer rétrospectivement à 100.000 le nombre des touristes en Tunisie à la belle époque de 1929.

Grâce à l'intelligente compréhension de la Direction des Services de Sécurité et du Service des Statistiques, un dépouillement plus systématique des fiches de police et des fiches d'hôtel permettra, bientôt, de connaître le nombre de nuits d'hôtel, par centre et par



Djerba. — Mosquée près de Mahboubine

(Photo J.-L. COMBÈS)

nationalité, ce qui fournira de précieuses indications sur le mouvement touristique en Tunisie.

APPORTS D'ARGENT

Quelle somme d'argent ces 53.000 touristes ont-ils laissée dans le pays en 1949 ?

Deux indices permettent de l'évaluer :

1° En 1949, deux millions de touristes ont dépensé en France 54 milliards de francs : la dépense par touriste ressortant à 27.000 francs.

2° Les Auberges de la Jeunesse de Tunisie organisent des circuits touristiques à des prix record; le moins cher d'entre eux est compté pour 12 jours, en 1950, à 12.000 francs, qui couvrent strictement les frais de séjour et les transports. Or, on admet en France que 100 francs dépensés par un touriste se répartissent en :

20 : frais de séjour,
26 : transports,
20 : distractions,
34 : achats divers.

Ces 12.000 francs représenteraient donc 46 % d'une dépense totale, qui serait alors de 26.000 francs.

En adoptant donc le chiffre de 20.000 francs pour la dépense effectuée par voyageur, on ne saurait être taxé d'exagération. Le représentant d'une agence américaine de voyage n'estimait-il pas récemment à 15 dollars par jour, donc 54.000 francs pour 10 jours, la dépense d'un touriste américain en Afrique du Nord ?

La somme totale d'argent laissée en Tunisie par les 53.000 visiteurs de 1949 peut donc être estimée au minimum de 53.000 x 20.000, soit 1.060 millions de francs.

PART DANS LA BALANCE DES COMPTES

Un milliard de francs équivalent à plus de 8 mille tonnes d'huile d'olive, ce qui en Tunisie, situe bien la part du tourisme dans la balance des comptes.

Sur ces 53.000 visiteurs, la discrimination par nationalité fait apparaître 5.304 étrangers à devises fortes, soit un dixième. Ce seraient donc 100 millions en devises fortes, soit environ 300.000 dollars, que le tourisme aurait apportés au pays en 1949.

C'est assez dire que le tourisme justifie l'appellation, qu'on lui donne parfois, d'industrie d'invisible exportation.

APPORTS AUX FINANCES PUBLIQUES

En contribution et taxes diverses, on peut évaluer, avec le Congrès International du Tourisme de 1947, à 7 % la part de la dépense totale revenant à l'Etat.



Cap Carthage et Sidi-bou-Saïd

(Photo J.-L. COMBÉS)

Sur 1 milliard 60 millions, c'est donc une somme de 74 millions de francs que le tourisme a amenée dans les caisses de l'Etat Tunisien en 1949.

Les agriculteurs de ce pays, soucieux d'améliorer le rendement de leurs fonds, n'ont-ils pas coutume d'y investir à nouveau les bénéfices de la récolte précédente ?

Le Gouvernement marocain, pour un budget général de 33 milliards, ne consacre-t-il pas 130 millions au tourisme ? La même proportion donnerait, pour la Tunisie, une somme de plus de 80 millions.

Autant de raisons qui justifient la nécessité d'un effort budgétaire en matière touristique et qui ont retenu toute l'attention du Gouvernement qui vient de doter l'Office Tunisien du Tourisme, qui limite pour le moment ses ambitions à une organisation stable et à la reprise de projets vieux parfois de plus de cinquante ans.

PERSPECTIVES D'AVENIR

Mais, désirer voir le courant touristique redevenir ce qu'il était en 1936, 1937, 1939, ne paraît pas à priori un souhait chimérique.

Si donc le volume des touristes redevenait ce qu'il était à cette époque, 80.000 touristes apporteraient 1.600 millions d'argent frais en Tunisie, dont 118 millions reviendraient à l'Etat.

L'affaire ne vaut-elle pas qu'on s'y intéresse ?

Paul-Hubert LE MIRE

Directeur de l'Office Tunisien du Tourisme